

est une autre preuve du très grand succès de la reconversion des industries militaires. Autrefois, leur taux de production était ainsi réparti: 70 p. 100 pour le secteur de la défense et 30 p. 100 pour le secteur civil. Aujourd'hui, c'est l'inverse, c'est-à-dire 30 p. 100 de produits militaires et 70 p. 100 de produits commerciaux.

Cela m'amène à parler des incidences industrielles sur la défense. Il est évident que le Canada doit conserver une capacité de production pour la défense dans certaines industries, et je crois que, dans ces domaines, le gouvernement devrait intervenir. Bien qu'elles ne soient pas toutes rentables, ces entreprises sont d'une importance primordiale pour notre capacité de maintenir une position de défense et, là, le gouvernement peut intervenir. Il n'est pas seulement prudent, mais également nécessaire que le gouvernement le fasse.

• (1335)

Néanmoins, je crois que c'est fondamentalement aux dirigeants industriels qu'il revient de décider comment mener leurs affaires, quels produits fabriquer et quelles orientations prendre.

Une question me vient à l'esprit à cet égard: si le gouvernement ordonne la reconversion des industries militaires à des applications civiles, deviendra-t-il responsable du succès de ces entreprises? Si des entreprises reconverties à des applications civiles font faillite, le gouvernement devra-t-il être tenu responsable? Je ne le pense pas. Je crois que la situation d'une entreprise est la responsabilité de son directeur industriel.

En fait, si la reconversion s'effectue vers un secteur où la capacité est excédentaire, cela pourrait vraiment signifier que non seulement l'entreprise en question se dirige vers la faillite, mais qu'elle cause aussi la faillite des entreprises qui faisaient déjà partie du secteur. Il y a un effet d'entraînement dans ce cas.

À mon avis, les dirigeants de l'industrie sont responsables de trouver et d'occuper les créneaux qui leur conviennent. Si on me permet la comparaison, je dirai que, de nos jours, la demande n'est pas très forte pour des bogies, de sorte que l'entreprise qui fabrique des bogies risque de ne pas être rentable. Or, l'entreprise peut bien décider de fabriquer des bicyclettes ou des autos. Par contre, elle devra alors être prête à relever la concurrence.

Il revient à l'entreprise en question de déclarer que telle activité n'est plus rentable et de décider ce qu'elle entend faire pour assurer sa survie.

Un rôle que le gouvernement peut jouer dans l'industrie consiste à assurer un appui. Cet appui devrait se traduire par une analyse stratégique, de telle sorte que le gouvernement puisse exposer aux membres de l'industrie quelle est la position du Canada et l'orientation du marché. Il peut ainsi indiquer quelles activités l'industrie peut exploiter dans l'avenir.

Comme le ministre l'a mentionné précédemment, le rôle du gouvernement dans l'industrie est, dans la mesure du possible, d'éliminer les obstacles au commerce. Nous devrions faciliter la

tâche des industries qui doivent livrer concurrence sur le marché mondial. Nous ne devrions pas les subventionner. Nous devrions les aider à s'améliorer pour qu'elles puissent se débrouiller seules.

L'influence la plus forte que pourrait avoir le gouvernement sur l'industrie canadienne, à mon avis, qu'il s'agisse d'applications militaires ou civiles, ou même de reconversion, ce serait de redresser ses habitudes de dépenser de manière à équilibrer le budget et à réduire les impôts. Du coup, le gouvernement insufflerait un dynamisme nouveau dans l'industrie, il créerait beaucoup plus d'emplois et il réglerait en grande partie le problème auquel nous sommes confrontés.

En terminant, je voudrais simplement ajouter que je ne crois pas que le gouvernement occupe trop de place dans la reconversion des industries militaires à des applications civiles. À mon avis, il doit éliminer les obstacles, stimuler le commerce et participer à des accords commerciaux et des accords de réciprocité avec d'autres pays. À part cela, je crois qu'il faut laisser les dirigeants industriels se charger de la base industrielle d'un pays.

**M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest):** Monsieur le Président, si les députés me le permettent, je voudrais lire la motion de l'opposition. Il serait certainement intéressant pour ceux qui viennent de se joindre à nous par l'intermédiaire de leur téléviseur de savoir de quoi au juste nous discutons.

Dans le cadre des travaux de la Chambre, les partis d'opposition peuvent, de temps à autre, soumettre des sujets de débat. Nous avons habituellement un très court préavis des sujets qui seront abordés. Je trouve intéressant que nous ayons d'aussi courts préavis, souvent d'une journée seulement, avant de discuter des sujets soumis par l'opposition.

Aujourd'hui, nous discutons d'une motion présentée par le Bloc québécois. Cette motion est la suivante:

Que la Chambre blâme le gouvernement pour les délais inacceptables apportés dans la mise au point et l'implantation d'une véritable stratégie de reconversion des industries militaires à des applications civiles, laquelle permettrait de conserver et de créer de nouveaux emplois dans des domaines de haute technologie.

• (1340)

Je ne suis pas sûr qu'il faille condamner le gouvernement pour cela. Le gouvernement peut être condamné pour bien des choses, mais je ne suis pas certain que ce soit là un motif de condamnation.

J'estime que le gouvernement ne doit pas mettre le nez dans les affaires des entreprises et dans le fonctionnement du marché. Que le marché décide qui réussira et qui échouera. Que les mieux adaptés survivent!

Doit-on vraiment s'étonner que les industries de défense doivent se reconvertir? Est-ce que la nécessité de le faire a surgi du jour au lendemain? L'état de notre économie et de notre pays est-il inextricablement lié à celui d'un énorme complexe militaro-industriel? La réponse est non à toutes ces questions.